

## LA CORRESPONDANCE DE MARIE VIEUX-CHAUVET À SIMONE DE BEAUVOIR: UNE POLITIQUE ET UNE ÉTHIQUE DE L'AMITIÉ

A correspondência de Marie Vieux-Chauvet a Simone de Beauvoir:  
uma política e uma ética da amizade

Normelia Parise  
Universidade Federal do Rio Grande (FURG)  
[normelia\\_parise@hotmail.com](mailto:normelia_parise@hotmail.com)

### RÉSUMÉ

Cet article résulte d'une recherche en post-doctorat sur la correspondance que la romancière haïtienne Marie Vieux-Chauvet a entretenu, de 1967 à 1973, avec Simone de Beauvoir. Motivée par le désir faire publier sa trilogie *Amour, colère et folie* par Gallimard, en 1968, la correspondance se prolonga jusqu'à la mort de la romancière à New York où elle s'était exilée. Le *topos* de l'amitié est au centre de l'échange épistolaire, associé à l'*éthos* de sa destinataire et au *pathos* de sa situation. Marie Vieux-Chauvet cherche à établir une politique et une éthique de l'amitié à travers laquelle Simone de Beauvoir exercerait un rôle important dans sa carrière littéraire et dans le drame qu'elle est en train de vivre. L'approche adoptée, associant la pragmatique, la théorie de l'énonciation et la rhétorique, découle des caractéristiques de notre objet (la lettre authentique), et de l'objectif de notre analyse (la construction d'une politique et d'une éthique de l'amitié). La pragmatique et la théorie de l'énonciation et la rhétorique nous permettent d'aborder le discours épistolaire en tant que parole en action, en tant que moyen d'agir et d'influencer la destinataire, et d'analyser les stratégies de la romancière haïtienne pour engager sa destinataire à sa cause.

**MOTS-CLÉS:** correspondance; Marie Vieux-Chauvet; Simone de Beauvoir; politique et éthique de l'amitié.

### RESUMO

Este artigo resulta de uma pesquisa em pós-doutorado sobre a correspondência que a escritora haitiana Marie Vieux-Chauvet manteve durante cinco anos com Simone de Beauvoir. Motivada pelo desejo de publicar a trilogia *Amour, colère et folie* pela Gallimard, a correspondência se estendeu até a morte da escritora em Nova York, onde se exilou. O *topos* da amizade está no centro da troca epistolar, associada ao *éthos* de sua destinatária e ao *pathos* de sua situação. Marie Vieux-Chauvet procura estabelecer uma política e uma ética da amizade através da qual Simone de Beauvoir exerceria um papel importante em sua carreira literária e no drama que está vivendo. A abordagem adotada, que associa a pragmática, a teoria da enunciação e a retórica, decorre das características de nosso objeto (a carta autêntica) e do objetivo de nossa análise (a construção de uma política e de uma ética da amizade). A pragmática e a teoria da enunciação e a retórica nos permitem abordar o discurso epistolar enquanto *parole en action*, enquanto meio de agir e influenciar a destinatária, e analisar as estratégias da romancista haitiana para engajar sua destinatária a sua causa.

**PALAVRAS-CHAVE:** correspondência; Marie Vieux-Chauvet; Simone de Beauvoir; política e ética da amizade.

Ma situation d'écrivain étant assez spéciale, j'ai pensé qu'il serait préférable qu'une personne compréhensive et connue de vous comme Mlle. de Beauvoir vous expliquât. (lettre à Gallimard le 27 avril 1967)

[...] Comment leur avouer tant de choses à eux [aux Gallimard]? Avec vous, c'est facile. Mais, jamais, je ne pourrai aussi franchement leur exposer ma situation. Et à vous, il me reste tout à raconter. (23 décembre 1967)

Sans grandiloquence, il faut que je vous dise encore ma joie de vous avoir rencontrée. Etes-vous sûre de comprendre ce que vous inspirez? Il m'a semblé vous connaître et être votre amie depuis 10 ans. Merci d'être aussi simple, naturelle, généreuse et désintéressée. (23 mars 1968)

Cet article est issu d'une recherche portant sur la correspondance collaborative<sup>1</sup> que l'écrivaine haïtienne Marie Vieux-Chauvet a initiée et entretenue avec Simone de Beauvoir entre 1967 et 1973, lors de la publication de sa trilogie *Amour, colère et folie* (Gallimard, 1968). Cet échange épistolaire porte un éclairage sur les enjeux politiques et éthiques auxquels elle doit faire face pour publier ces trois récits, toutes deux réduites au silence, la diffusion du livre ayant été stoppée et Marie V.-C. forcée à l'exil. Il nous révèle également les coulisses de la publication de la trilogie au sein de laquelle la romancière dénonce le régime de terreur sous François Duvalier, tout en cherchant à se libérer et s'émanciper.

À l'instar de Régine Joseph, nous considérons que Marie Vieux-Chauvet cherche à entretenir, par le biais de l'écriture épistolaire, une pratique de «compagnonnage littéraire transnationale». Elle cherche à cultiver une relation avec S. de B. «as a fellow writer (and not just as a reader), similarly preoccupied with the ethical and political issues of the 1960s» (JOSEPH, 2015, p. 28). Motivée par des raisons littéraires et politiques, cette correspondance nous permet de déceler le drame vécu par la romancière haïtienne pour avoir osé publier ses trois récits *Amour, colère et folie* (ACF) sous le régime de terreur de François Duvalier. Par ailleurs, elle lève le rideau sur les enjeux éditoriaux auxquels les écrivain(e)s antillais(e)s devaient faire face pour se faire publier dans la métropole.

Motivée par le besoin de publier ACF, d'agir et faire agir ses compatriotes dans le combat au régime de terreur sous lequel vit le pays, de se libérer et s'émanciper de sa situation subalterne, Marie V.-C. cherche à rallier S. de B. à sa cause. Lectrice de son œuvre littéraire, admiratrice de l'intellectuelle militante, elle fait appel à une solidarité de genre et professionnelle, cherchant à établir avec elle une relation fondée sur l'amitié, la sincérité et la vérité. «Être sincère», «parler franchement», «crier la vérité», c'est une pratique qui renvoie à un processus de libération et d'émancipation où un engagement et un choix se posent et s'imposent et où ce qui est en jeu c'est l'écriture elle-même et la vie.

Mais avant d'avancer dans notre lecture, il nous faut d'abord préciser notre objet. La correspondance – un corpus de 30 lettres - sur laquelle nous travaillons est partielle, c'est-à-dire que nous n'avons eu accès qu'aux lettres écrites et envoyées par Marie V.-C. à S. de B., accessibles dans le Fonds Simone de Beauvoir, à la BNF, site Richelieu, secteur manuscrits.<sup>2</sup> Celles écrites et renvoyées par S. de B. se trouvant en possession de la famille de la romancière haïtienne<sup>3</sup>. Cependant, l'objet de notre recherche est beaucoup plus complexe: dans les lettres de Marie V.-C., il est également question de lettres échangées avec les Gallimard (Robert et Claude), de lettres écrites par son mari, l'une adressée à l'ambassadeur haïtien à Paris<sup>4</sup> et l'autre que son mari lui a adressée à NY. La complexité et la richesse de notre objet, découle du contexte historique, politique, littéraire, et je dirais, existentielle de l'échange épistolaire.

Sa correspondance peut être partagée en deux moments: celui où la publication de ACF est négociée avec Gallimard par le truchement de Simone de Beauvoir et celui de la suspension de la distribution du livre. Dans le premier cas, ces lettres sont plutôt logistiques, comme le souligne

<sup>1</sup> [https://www.fabula.org/actualites/seminaire-les-correspondances-d-ecrivains\\_69354.php](https://www.fabula.org/actualites/seminaire-les-correspondances-d-ecrivains_69354.php)

<sup>2</sup> <https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc12412w/ca132>.

<sup>3</sup> Sur cette question, nous renvoyons à l'article de Régine Joseph. Elle y aborde les problèmes liés à l'archivage et la conservation de cette correspondance. Régine Joseph a contacté la fille de Marie Vieux-Chauvet pour essayer d'avoir accès aux lettres renvoyées par S. de B., mais sans succès.

<sup>4</sup> «[...] pour lui expliquer que j'étais à moitié inconsciente et que je craignais tellement de mauvaises interprétations du livre par les journaux français que j'avais demandé à l'édition de faire le silence autour de la publication du roman».

Régine Joseph: Simone de Beauvoir fait partie du comité de lecture de Gallimard, ce qui “l'aidera à connaître plus vite la décision du comité de lecture” (lettre du 27 avril 1967). Elles lui permettent de faire bouger la donne, d'agir sur le milieu éditorial franco-parisien. Mais elles déploient déjà sa «situation» de femme écrivaine haïtienne, dépendante de son mari et vivant sous la terreur, «-brimée, terrorisée par un régime ditatorial hideux», mais en révolte (16 avril 1967). L'épistolière y expose sa «situation», mettant S. de B. au courant des enjeux politiques et éthiques de sa demande, de la situation politique en Haïti, du fait que les écrivains contraints à se taire, à s'exiler ou à mourir, comme ce fut le cas de Jacques Stephen Alexis. Elle s'y réfère aussi à son neveu porté disparu<sup>5</sup> et aux deux fils de son père assassinés<sup>6</sup>.

Avec la publication de ACF, en septembre 1968, la correspondance serait censée s'estomper. Marie V.-C. aurait pu mettre en œuvre son projet, publier le livre chez Gallimard, le lancer à Paris où elle s'expatrierait. Ce qui lui permettrait de vivre de son écriture et de continuer à dénoncer ce qui se passe dans son pays. Pourtant, les réactions provoquées par son livre, l'intervention de son mari, les menaces font chavirer le cours de son projet. C'est le deuxième moment de son écriture épistolaire. Dans la lettre du 19 octobre 1968, elle écrit:

J'ai [expédié] (mot en bas taché) un télégramme à Gallimard depuis vendredi soir. Est-il trop tard pour arrêter la distribution du livre aux libraires et aux journalistes? Seul, dans ce cas, un article de vous pourra m'aider.

Si Gallimard a déjà fait la distribution des livres ne pourrait-il atteindre confidentiellement les principaux journaux et revues que nous recevons en Haïti et leur demander d'être prudents???

- 1) L'Express
- 2) Le Nouvel Observateur
- 3) Le figaro littéraire
- 4) Le monde

Pardonnez mes ratures, je suis comme une pile de nerfs et je me prends à détester ce livre que j'ai écrit avec tant de ferveur.

Déjà un peu avant la publication du livre, elle s'installe, par prudence, à NY, d'abord provisoirement et ensuite en définitif comme l'indiquent les lettres du 20 août et du 4 septembre 1968:

Je cherche du travail à New York. De toute manière, ne pouvant bâillonner la presse française, j'ai cru prudent de m'éloigner de mon pays pour un certain temps. (20 août 1968)

Il [le mari] avait conclu un marché avec moi: ou je reste tranquillement chez moi après avoir renoncé à publier des livres capables d'indisposer le gouvernement haïtien contre lui et moi ou je me fixe en pays étranger sans son aide. Il a mis les menaces à exécution devant ma décision. (4 septembre 1968)

Je me suis installée à New-York depuis le 20 août... [...]. Je ne veux pas regarder en arrière, pleurer sur ce que j'ai laissé en Haïti. (idem)

Quant à notre approche, nous avons un peu dévié du chemin tracé dans notre projet de recherche. Il s'agissait d'une lecture des lettres en vue d'une relecture approfondie de l'écrit de ACF.. Les lectures et relectures des lettres nous ont indiqué deux autres chemins possibles : celui de la correspondance comme les coulisses envahissant la scène (de l'écriture de ACF) et dévoilant les

<sup>5</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=gSIF1cgKTO4>

<sup>6</sup> Lettres du 23 mars, du 6 juillet, du 4 septembre, du 8 et 19 octobre 1968.

enjeux esthétiques, éthiques et politiques, et celui de la correspondance comme un récit de soi, plus précisément, le récit d'un deuil impossible à faire.

La lecture que nous vous proposons aujourd'hui, nous a été disons imposée par les lettres. Le *topos* de l'amitié est au centre de l'échange, associé aux motifs de l'écriture, de l'urgence, de la peur et de la révolte. Ce qui n'était au début qu'une lettre de demande d'aide (celle de publier ACF et s'expatrier) devient une correspondance qui s'étend jusqu'à la mort de Marie V.-C., en juin 1973. Ce prolongement de l'échange se doit à l'échec de la publication et à l'exil forcé de la romancière.

Dans ses lettres d'exil, elle nous livre la bataille pour vivre dans des conditions difficiles, pour continuer à écrire et à publier et pour republier son œuvre. Ils s'y mêlent des problèmes contractuels, de vente, de rémunération, de renégociation des droits d'auteurs; du refus de Gallimard de lui accorder de l'aide et de la protection, de la souffrance de l'exil à NY, du désir de s'installer à Paris.

En tant qu'écrivaine lectrice et admiratrice de S. de B., Marie V.-C. cherche à établir une politique et une éthique de l'amitié par la mise en place d'une correspondance par laquelle S. de B. jouerait un rôle important dans sa carrière littéraire, dans son cercle de sociabilité littéraire et dans le drame qu'elle est en train de vivre, en devenant sa conseillère, son juge, son défenseuse, son accompagnatrice et son amie sincère et bienveillante. Dans ce long échange S. de B. est appelée à lire et juger ses manuscrits, à la soutenir moralement, à défendre ses intérêts, à lui donner des conseils, à la consoler, à lui tenir compagnie, à servir d'intermédiaire auprès de Gallimard.

L'approche adoptée, qui associe la pragmatique, la théorie de l'énonciation et la rhétorique, découle des caractéristiques de notre objet (la lettre réelle, authentique) et de l'objectif de notre propos (la construction d'une politique et d'une éthique de l'amitié). La pragmatique et la rhétorique nous permettent d'aborder le discours en tant que « parole en action » et en tant que moyen d'agir et d'influencer. Comme nous rappelle Joëlle Gardes-Tamine, pour les Grecs, la rhétorique est « la discipline de la parole en action, de la parole agissante » (TAMINE, 1996, p. 17); un « art de la persuasion » axé sur la relation et la communication.

La rhétorique nous permet d'analyser les stratégies mise en place par l'épistolière pour rallier la destinataire à sa cause. S'agissant d'un dialogue à distance, *in absentia*, la lettre opère, par le biais du dialogue, une mise en présence et une mise en jeu du sujet épistolaire et de sa destinataire. En ce sens, notre tentative de lire la correspondance comme une pratique de construction d'une politique et d'une éthique de l'amitié, s'appuie sur l'*ethos* et le *pathos* qui, dès les premières lettres, constituent la matière et le principal enjeu de l'échange et de l'appareil de persuasion. Marie Vieux-Chauvet. cherche à sensibiliser S. de B. à sa situation, à la faire prendre conscience des enjeux politiques et éthiques, c'est-à-dire du dilemme et des risques et dangers de sa décision de publier les 3 récits. La demande d'aide adressée charrie, donc, un projet où l'écriture et la vie sont en jeu. (Lettres du 6 juillet, et du 8 octobre 1968)

Comme nous envisageons la lettre en tant que mise en scène et en situation de la parole associée à une praxis, les notions d'*ethos* et *pathos* nous permettent de rattacher le sujet épistolaire à une voix [« Merci de m'écouter », lettre du 17 février 1970], à un corps qui écrit, qui raconte, qui pâtit, qui se révolte, qui attend et espère... renvoyant ainsi aux aspects existentiels, politiques, sociales, littéraires de la situation d'échange.

La définition de rhétorique, trouvée dans de nombreux manuels et ouvrages consacrés à la discipline, nous renvoie à la nature même de l'épistolaire (en tant que lettre authentique, réelle). Il s'agit d'un échange épistolaire par lequel l'écrivaine haïtienne veut agir (après avoir délibéré et décidé de publier ses 3 récits), motivée par un projet littéraire, un projet de vie (celui de publier ses trois récits et celui de s'émanciper en devenant une écrivaine vivant de son écriture et une femme indépendante), et par la situation politique de son pays qu'elle veut dénoncer. Elle cherche à convaincre ses destinataires à adhérer à son projet et à les faire agir en se référant à sa situation politique et existentielle:

Je confronte en tant qu'écrivain grandes difficultés: brimée, terrorisée par un régime ditatorial hideux, nous nous trouvons contraints à ruser pour crier la vérité. Voilà 10 ans que nous attendons et que nous étouffons. Voilà 10 ans que romanciers et poètes haïtiens se sont tu(s). Aidez-moi à briser le silence, je vous en prie. (16 avril 1967)

Si vous saviez tout ce que j'attends de cette publication = la rupture avec une vie de routine et de résignation, la fuite en pays étranger, l'indépendance par le travail. [...] (23 décembre 1967)

Vous savez, vous, pourquoi il me faut réussir et à quel point j'ai besoin d'être un peu indépendante. (23 mars 1968)

Écrire est la seule chose que je puisse faire dans la vie et il faudrait qu'à la longue ce travail (car c'en est un) me rapporte assez pour me permettre de devenir indépendante. (4 septembre 1968)

Vu le contexte de l'échange, son appareil persuasif a fortement recours aux deux modes de persuasion de la rhétorique: l'ethos et le pathos. Subordonnée à l'argument, au logos, l'ethos et le pathos - les émotions créées pour susciter la confiance et la bienveillance - constituent une preuve dans l'argumentation. Selon Meyer,

Une des caractéristiques de la rhétorique, c'est la prise en compte des affects de la situation de parole qu'il s'agisse de l'atmosphère créée par ou associées à la personne de l'orateur (ethos) ou des émotions créées et maniées au fil du discours (pathos) (MEYER, 2004, p. 67)

Consciente des risques et dangers de la publication de ses livres, la romancière demande à S. de B. et à Gallimard de l'aider à «briser le silence sous un régime ditatorial hideux» et à quitter le pays pour s'installer à Paris où elle serait libre pour créer<sup>7</sup>. L'ethos et le pathos des lettres nous renvoient aux risques et dangers de son action: de la publication de ACF et de l'écriture épistolaire. Précisons que Marie V.-C. entretient presque la totalité de sa correspondance depuis New York où sa fille Régine Charlier habite. C'est dans ces mêmes lettres, que l'épistolière signale le danger de parler de politique dans les lettres renvoyées à Port-au-Prince:

Si jamais j'ai le bonheur de recevoir une lettre d'elle ou de vous, il ne faudra sous aucun prétexte aborder la question politique. La correspondance est fouillée et ma vie et celle de ma famille se trouveraient en danger. [...] (27 avril 1967)

Je serai de retour dans mon pays vers le 15 mai. Si jamais vous m'écrivez, évitez, je vous prie, tout commentaire sur la politique. La correspondance est fouillée. Ici, à New York, vous serez libre d'écrire et de me dire franchement votre façon de penser. (2 mai 1967)

En effet, les risques et dangers de l'écriture est un des motifs majeurs de ses lettres (lettres du 8 et du 19 octobre 1968). Si elle a pris des risques en publiant son ouvrage, si elle "a écrit dangereusement" (Edwige Danticat), ses lettres aussi l'exposent aux risques. Le motif du risque, du danger donne lieu à un pathos d'une situation dont elle finit par perdre le contrôle:

<sup>7</sup> Lettres du 5 janvier, du 6 juillet, 28 septembre 1968 et 17 février 1970.

Il m'est impossible d'attendre les réactions du public haïtien dans mon pays. Ce serait un véritable suicide et j'ai écrit à ce propos une lettre assez dure à Claude Gallimard pour qui ma vie ou ma mort semblent être absolument égales. J'ai pris des risques en acceptant de publier mes livres. D'accord. Mais qu'au moins ceux qui m'ont promis aide et protection ne m'abandonnent pas. (6 juillet 1968)

J'ai peur, j'ai horriblement peur et je ne sais pas à qui m'accrocher, à qui me confier. C'est venu brusquement alors que je feuilletais l'exemplaire justificatif de mon roman. J'ai peur pour mon fils (il n'a que 17 ans), j'ai peur pour mon mari, pour mes sœurs, pour ma fille Marilynne [...] J'ai pris des risques terribles et je suis prêtre personnellement à payer. (8 octobre 1968)

Le *topos* de la peur et du risque de mort circonscrit aussi un *ethos* associé à la révolte et au courage de publier ses 3 récits pour dénoncer le régime totalitaire de l'état duvaliériste. Il est lié à son dilemme: épistolière cherche à sensibiliser sa destinataire à son écartèlement entre le mariage et la sécurité matérielle qu'il lui procure – ce qui signifie la connivence avec le régime et sa mort en tant qu'écrivain -, et la publication de ses livres – ce qui signifie la dénonciation du régime et le risque de s'exposer et d'exposer sa famille à la colère du régime.

L'écriture épistolaire de Marie V.-C. suit la structure du genre. Dans l'exorde, elle est habile dans les façons d'attirer l'attention de la destinataire et la rendre bienveillante (*captatio benevolentiae*). Chaque lettre cherche à affirmer, à renouveler les liens et à en assurer la continuité. Chaque lettre dit la crainte de voir ces liens se défaire par des court-circuits externes ou par des malentendus. Chaque lettre est marquée par l'attente et par la promesse, par des remerciements réitérés, par des inquiétudes, par le dilemme, par les motifs de la lecture et de l'écriture. Chaque lettre de demande est ainsi une lettre d'amitié.

Quant au développement de la lettre, à la narration, c'est où l'épistolière peut «tout raconter». La narration nous fait entrer dans la matière de la lettre mais également dans sa situation, dans l'atmosphère d'urgence et de danger, dans les négociations avec Gallimard, dans son histoire d'amour après sa séparation, dans la maladie et la mort. Finalement, la conclusion, les formules d'adieu suivies, parfois, d'un post-scriptum où l'épistolière rapporte des événements politiques ou met sa destinataire au courant de problèmes éditoriaux<sup>8</sup>.

Souvent la conclusion de ses lettres est accompagnée d'une péroraison ou d'un épilogue qui en accentue le pathos par l'appel à la bienveillance en vue de s'assurer et se rassurer de l'amitié, d'affirmer la confiance, de renouveler le pacte d'aide, de lui faire part de ses tourments, de ses conditions en exil, des soucis pour ses filles, du désir de republier *Amour*, colère et folie.

Dans ses stratégies de persuasion, l'épistolière cherche à instruire, à sensibiliser, à exhorter. Pour cela, elle se sert de tous les registres de la parole et de tous genres de la rhétorique: le judiciaire par lequel elle dénonce, accuse et se défend; le délibératif par lequel elle fait des choix, prend des décisions et fait prendre des décisions, et le démonstratif par lequel elle loue et blâme. De sorte que sa correspondance est à la fois un réquisitoire et un plaidoyer, tout en traçant un témoignage qui raconte son drame d'écrivaine et de femme.

Ses critiques s'adressent au milieu éditorial, aux Gallimard, notamment à Claude Gallimard qui n'a pas tenu ses promesses de lui accorder de l'aide et de la protection et qui lui a fait signer un contrat défavorable, à ses compatriotes et à son mari – alors Secrétaire d'Etat au Tourisme – qui semblent se faire au régime duvaliériste:

Mon mari, un homme charmant, se transforme en mûrissant en une véritable machine à sous. Le duvaliérisme a ceci de déconcertant [mot raturé] qu'il

<sup>8</sup> Lettres du 23 mars, du 27 janvier, du 6 juillet, du 20 août, du 4 et 28 septembre 1968 et du 17 février 1970.

transforme les meilleurs hommes en atroces maniaques. J'ai choisi quant à moi de publier mes livres. Inutile de vous avouer que mon mari est contre cette publication. (20 août 1968)

On me traite de folle et d'inconséquente. Suis-je lâche? De quel côté se trouve la vérité? N'est-ce pas au contraire avoir fait preuve de courage? J'ai exposé ma famille à la vengeance Duvaliériste, me dit-on. Je ne sais plus qui a raison. D'eux, je ne sais qu'une chose = c'est qu'ils continuent à se boucher les yeux, la bouche et les oreilles pour vivre en paix dans la terreur... (16 novembre 1968)

Je ne suis pas tellement à plaindre comme vous le voyez et j'ai toujours été assez courageuse. Mais l'attitude de mes éditeurs a été pour moi une offense et la pire humiliation. Et puis, j'ai peur d'être encore une fois exploitée sans honte. Frasquelle, Plon ne m'ont jamais [mot raturé] payé mes droits d'auteur à part une avance sur mes contrats. C'est désespérant! (4 septembre 1968)

L'épistolière porte des accusations et se défend lorsque elle justifie sa décision de publier ses livres, elle le fait par deux arguments: elle s'est servie des ruses pour crier la vérité, elle s'est servi des stratégies fictionnelles, façonnant un univers, une atmosphère qui permettrait de ménager la susceptibilité de ceux qui sont au pouvoir, de les dérouter tout en les accusant, de s'être attaquée à un état de choses et non pas à des gens, de n'avoir pas cité leurs noms. (lettre 8 octobre 1968). Lorsque Gallimard lui propose de publier une trilogie sous le titre de «Sous la terreur», elle proteste affirmant le besoin «de les endormir». (Lettre du 23 mars 1968)

La lettre relève du genre dialogique d'où le rôle important de l'ethos. Celui-ci renvoie à des qualités du destinataire et de la destinataire qui dérivent et s'actualisent dans l'échange et au lien de la personne à ses actes, à sa réputation. (MEYER, 2004, p. 68). La fierté, l'orgueil, le courage, la sincérité, l'honnêteté, la révolte, l'audace, l'enthousiasme sont à l'honneur. C'est l'ethos qui permet aussi de bâtir un rapport interne avec le destinataire, un rapport de confiance et de bienveillance. L'épistolière confie ses seuls manuscrits à S. de B. (2 mai 1967) et elle est persuadée qu'en misant sur elle, Gallimard aurait à gagner. Le verbe « miser » nous suggère qu'il s'agit pour Marie Vieux-Chauvet. d'un pari (d'un défi, d'un danger, d'une épreuve). (Lettre du 23 décembre 1967). Elle demande à S. de B. de miser sur elle comme elle même le fait lorsqu'elle a pris la décision de publier les livres. Comme il s'agit d'une décision qui ne va pas sans dilemmes et sans risques, il y a une mise en jeu du destinataire et de la destinataire.

La mise en présence de la destinataire est opérée par le biais d'une sorte de dialogue. La mise en scène de l'ethos de l'épistolière est opérée par le cadre énonciatif et celle de la destinataire par l'embrayage du discours par lequel la parole lui est donnée. Marie demande à S. de B. de lui dire ce qu'elle pense, de lui dire quelques vérités, de lui écrire... elle emploie l'impératif pour l'exhorter à lire ses manuscrits, à lui écrire et à écrire sur ACF. Elle lui demande de lui donner des conseils, de la blâmer...

Je vous prie de m'écrire pour me dire franchement ce que vous pensez de tout ce que je vous ai raconté. Si je mérite d'être blâmée, faites-le sans crainte. Quelques bonnes vérités m'aideront peut-être plus que les politesses d'usage (17 février 1970)

P.S. Je voudrais que vous me disiez franchement tout ce qui a pu vous déplaire, sous ma façon d'agir. (18 juin 1971)

Je viens d'achever un livre assez court. J'ignore ce qu'il vaut. et vous l'expédierai bientôt pour que vous me disiez sincèrement ce que vous en pensez (17 avril 1969)

Écrivez-moi pour me donner de vos nouvelles, je vous en prie. (20 octobre 1968)

Mais, cette mise en présence de la destinataire est opérée également par « l'admiration » (TAMINE, 1996, p.67) le plus souvent motivée par la lecture de ses livres, par sa sincérité et par sa façon généreuse de dire la vérité. Les sentiments exprimés par l'épistolière envers sa destinataire sont de reconnaissance, de gratitude, de confiance, de dévotion, d'admiration, d'amour, de sincère affection, d'amitié sincère et fidèle. Les sentiments qu'elle prête à sa destinataire sont de sincérité, de simplicité, de générosité, d'amitié sincère...

J'ai été avec vous tous ces temps derniers: je relisais votre autobiographie. Vous êtes une grande charmeuse et c'est votre sincérité qui en est responsable. C'est une qualité rare de pouvoir charmer sans le vouloir. Je m'interromps pour rire et pour penser et je me dis = Mon Dieu! comme elle est adorable! Alors, je lis à voix haute pour mes filles, la phrase qui m'a frappée. (20 octobre 1969)

Décidément vous êtes de celles sur qui on peut compter. Vous ne vous abritez jamais derrière aucune façade pour dire la vérité et même quand vous la dites elle est toujours pleine de coeur. [...] (4 mars 1970)

Nous considérons deux perspectives de l'ethos qui renvoient à la fois à des éléments extratextuels et intratextuels, à la biographie et à des indices énonciatifs et discursifs. Les deux femmes sont des écrivaines de langue française, tout un univers les approche, la littérature, l'écriture, la lutte contre l'oppression et l'aliénation, la condition de femme, pourtant tout un univers les sépare.

La première vit à la marge du milieu culturel et littéraire, la deuxième en fait partie ; la première a déjà publié 3 romans dont deux à Paris, mais n'a pas encore une reconnaissance lui permettant de vivre de son écriture; la deuxième est une intellectuelle et une écrivaine reconnue qui s'est émancipée par son travail et qui a déjà une reconnaissance mondiale. Son œuvre se caractérise, entre autres, par la construction d'une éthique et d'une politique de l'existence fondée sur l'adéquation entre la pensée et la pratique par la quête du dévoilement de toute forme d'oppression et par la pratique de liberté.

Marie Vieux-Chauvet, à l'époque Marie Chauvet, est une femme mariée appartenant à la bourgeoisie haïtienne, mère de 3 enfants. C'est une écrivaine qui cherche l'indépendance et la reconnaissance par le travail d'écriture. Une écrivaine haïtienne en révolte et en danger. Nous avons ainsi, d'un côté une femme qui vit une double tutelle: celle du mari et celle de l'État<sup>9</sup> et d'un autre côté, une femme qui s'est déjà émancipée par le travail et participe activement à la vie politique nationale et internationale.

Simone de Beauvoir est l'écrivaine dont l'épistolière lit les livres et les aime. Elle est un soutien pour les femmes et les écrivaines en situation désespérée, elle est celle sur qui on peut compter, celle qui ne se cache pas pour dire la vérité. Elle est celle à qui l'épistolière veut plaire, celle dont la lecture enchante, celle qui peut l'aider à mobiliser la communauté internationale en cas de menace de mort<sup>10</sup>, celle dont les lettres ont une valeur curative. En effet, elle prie S. de B. de lui écrire et lui fait part des bienfaits de ses lettres:

Vos lettres me font du bien. Dès que vous aurez un peu de temps, écrivez-moi quelques mots, je vous en prie. (4 septembre 1968)

Continuez à m'écrire, je [vous en prie]. Vos lettres [et celles de mes enfants] sont mes seules joies. (25 janvier 1968)

<sup>9</sup> Lettre du 23 décembre 1967.

<sup>10</sup> Dans la lettre du 17 novembre 1968, craignant pour sa vie et des siens, elle demande à Simone de Beauvoir si elle et Sartre pourrait lui accorder leur protection et soulever la communauté internationale.

Mon Dieu! Comme vous êtes bonne et désintéressée! Et comme vos lettres me font du bien! Je sais maintenant que vous ne m'abandonnerez pas et que je peux compter sur la sincérité de votre amitié comme je vous demande de compter sur la mienne... (10 juin 1969)

Écrivez-moi, je vous en prie. Si vous saviez quelle joie vos lettres m'apportent [...]. (20 octobre 1969)

Le gage de réciprocité qui caractérise l'écriture épistolaire, sa visée dialogique demande une particulière attention aux modalités de prise de parole par l'épistolière, à l'énonciation, et aux procédés rhétoriques à l'oeuvre dans l'écriture épistolaire.<sup>11</sup> La triple visée de sa correspondance, pragmatique, politique et éthique, est opérée par des glissements entre le «on», le «je», le «nous», le «vous», par opposition à un «eux», à un «il(s)», à un «on». Dans la première lettre, l'épistolière s'adresse à S. de B. par le «on» ensuite elle passe au «je», puis au «nous». Qui est ce «on»? Qui est ce «je», ce «nous»? Qui est ce «vous»?

D'après les renseignements que j'ai pu obtenir, on peut vous atteindre, en vous écrivant chez Gallimard. Cette lettre, l'aide que je vais réclamer de vous vont d'abord vous étonner...

Je confronte en tant qu'écrivain grandes difficultés: brimée, terrorisée par un régime ditatorial hideux, nous nous trouvons contraints à ruser pour crier la vérité. Voilà 10 ans que nous attendons et que nous étouffons. Voilà 10 ans que romanciers et poètes haïtiens se sont tu(s). Aidez-moi à briser le silence, je vous en prie. (16 avril 1967)

Notre obsession de l'horrible milice civile de M Duvalier, l'immoralité et la cruauté de son armée purgée de ses meilleurs éléments transparait sous chacun de mes livres. (27 avril 1967)

Pour obtenir un visa de sortie, il nous faut d'abord l'autorisation maritale, puis, une autre officielle. Si jamais je suis publiée chez Gallimard, le prétexte est tout trouvé. (23 décembre 1967)

Quatre millions de terrorisés, quatre millions de malpropres, voilà ce que nous sommes devenus. Toutes nos valeurs ont été détruites par 11 ans de tyrannie. J'ai vécu assez pour voir se transformer l'honnête homme qu'était mon mari. Vive l'argent! Tuons-nous mais gagnons le plus possible! (16 novembre 1968)

Dans la lettre du 17 avril 1969, elle passe du «je» au vous et au «nous»:

Je viens d'achever un livre assez court. J'ignore ce qu'il vaut. Je vous l'expédierai bientôt pour que vous me disiez sincèrement ce que vous en pensez. Puis, nous le donnerons à Gallimard, seulement s'il vous plaît. (17 avril 1969)

Dans les premiers cas de glissement, le «on» devient un nous c'est-à-dire, les aspirants écrivains ou les écrivains haïtiens et antillais voulant se faire publier. Marie V.-C. s'adresse à S. de B. en tant qu'écrivain. Sa destinataire est Mlle Simone de Beauvoir, membre du comité de lecture de Gallimard. Le passage du «je» au «nous», marque le passage d'une situation personnelle à une situation collective. «Nous» signifie les écrivains haïtiens et plus largement les haïtiens. Son drame personnel devient le drame des écrivains haïtiens et la peur individuelle devient la peur de ses

<sup>11</sup> D'autant plus que nous n'avons pas accès aux lettres-réponses de Simone de Beauvoir.

compatriotes. Dans la lettre du 23 décembre 1967, elle passe du «nous», femmes haïtiennes, au «je» personnel. Elle passe soit d'une personne stricte à une personne amplifiée, soit d'une personne amplifiée à une personne stricte (cf. BENVENISTE., 1966).

Dans le troisième glissement, du «je» et du «vous» au «nous», l'épistolière fait de S. de B. une sorte d'alter ego. Elle se sert d'un marqueur relationnel de proximité, de solidarité, de confiance, d'amitié, de complicité. Elle lui confie son œuvre et se confie et confie en elle. Dans les échanges, ces glissements de pronoms personnels configurent des stratégies énonciatives par lesquelles elle désigne son appartenance à un collectif et elle cherche à exercer une influence sur S. de B. en lui offrant sa totale confiance<sup>12</sup>.

Dans la même lettre un autre argument se faufile et qui est complémentaire. «Pour avoir lu vos livres», nous suggère qu'en tant que lectrice de S. de B., elle a conscience de s'adresser à une femme qui s'est engagée, en tant qu'écrivaine et intellectuelle pour la libération des femmes et contre toute forme d'oppression. Mais surtout, une femme qui a fait de son écriture une quête d'émancipation par le courage de dire la vérité, par la vertu de la sincérité, de la franchise. La vérité est d'ailleurs une topique qui traverse son œuvre romanesque et son écriture épistolaire, associée souvent à la révolte et à une situation de danger où la vie est en jeu, où l'on vit un état d'oppression et d'aliénation, où l'on doit se taire et se taire c'est souvent être complice. Ce qui pose les enjeux éthiques, politiques et esthétiques de sa décision de publier ses livres:

Si j'ai pris des biais pour crier la vérité, au moins avais-je l'espoir de réveiller la conscience de mes compatriotes en leur faisant toucher du doigt leur lâcheté et leur concupiscence. (16 novembre 1968)

Face à la peur, à la menace de mort, à l'exil, à la solitude, à l'isolement, S. de B. devient une «planche de salut pour les femmes ayant besoin d'aide», une «bouée de sauvetage dans les situations désespérées», «le seul défenseur, la seule conseillère sincère» (Lettre du 18 juin 1971). En tant que «femme compréhensive», elle devient également sa confidente, celle à qui l'épistolière peu parler librement de ce qui se passe dans le pays, à qui elle peut se confier et confier son œuvre, celle qui peut lui donner des «conseils fermes», celle avec qui elle peut se sentir à l'aise pour parler de sa nécessité de réussir comme écrivaine, d'être une femme indépendante. Elle exhorte Simone de Beauvoir à plaider pour elle, à défendre ses intérêts auprès Gallimard et à veiller sur son livre (lettres du 23 décembre 1967, du 8 octobre 1968, du 18 juin 1971).

Il y a chez l'épistolière un besoin de «tout raconter» à S. de B., de la tenir au courant de sa situation, des événements et des enjeux éditoriaux, politiques et existentiels de la publication de ACF. Le *pathos* s'exprime d'abord par l'emploi d'une tonalité plaintive, hésitante et exclamative, mais aussi par l'intrusion du récit pour rendre à l'écriture le vécu, pour témoigner de sa «situation». Le recours à la narration est ainsi une stratégie de persuasion relevant d'une expérience dont elle cherche à témoigner : témoigner de sa situation de femme écrivaine sous un régime de terreur, de son besoin d'être une femme indépendante et de son rapport vital à l'écriture. Il y a une réflexion sur l'écriture et la vie: l'écriture comme révolte et comme salut. Ses lettres prennent ainsi, à la longue, la forme d'un témoignage d'une lutte et d'une souffrance.

Dans ce sens ses lettres mettent en scène tout un drame qui est personnel, familial, politique et littéraire. «Bourradée», «terrorisée», «écartelée» (lettre du 17 novembre 1968), elle doit faire preuve de courage pour agir et fait appel au secours et à la protection. Le dilemme de l'épistolière dans lequel elle se débat tient à sa révolte, au besoin urgent d'agir, mais pour agir il lui faut faire un choix qui entraîne des risques pour elle et pour sa famille. Donc les enjeux politiques et éthiques de

<sup>12</sup> Dans la lettre du 2 mai 1967 Marie V Chauvet confie à Simone de Beauvoir de lui avoir renvoyé les seuls manuscrits de *Amour, colère et folie*.

la correspondance tiennent à ce dilemme, à cet «âgon»<sup>13</sup>:

J'ai accepté de faire le silence autour de mon livre, c'est tout. Mais je ne peux plus écrire. La révolte, le dégoût et l'envie de dire toute la vérité me paralysent. J'ai peur d'écrire un livre cent fois plus dangereux que le dernier. Vous comprenez? C'est affreux de se sentir brimé dans son métier; et comment écrire un livre sur Haïti sans dénoncer tout ce qui s'y passe depuis 11 ans? Déjà je m'en veux de l'avoir fait hypocritement. (16 novembre 1968)

Bourradée [brutalisée], terrorisée, écartelée, j'en arrive à en perdre ma lucidité. Où est la route à suivre? Où est le bien? Est le mal? La justice? Les valeurs n'ont plus les mêmes couleurs. Je les sens mourir lentement en moi aussi au fur et à mesure et la mort seule m'apparaît comme un sûr refuge. (17 novembre 1968)

Déjà peu sociable, je me suis complètement repliée sur moi-même et je vis dans un isolement désespérant. Le gros livre dont je vous ai parlé a pris forme en moi mais il serait plus dangereux à publier que le dernier. Je me débats seule dans un dilemme effrayant. Il y a des décisions à prendre, je le sais. Un choix est à faire. Je veux choisir. Mais il faut vivre pendant ce temps-là. Et c'est ça le difficile. Si je décide de divorcer pour renoncer à un idéal trop bourgeois et qui me ronge les ailes, qui m'aidera? (17 février 1970)

Tout au long de la correspondance, l'épistolière fait part de ce double dilemme: prendre la décision de publier son livre et donc assumer sa révolte et son destin d'écrivain et de femme indépendante – ce qui signifie se trouver démunie matériellement et se mettre en danger et mettre en danger les siens, ou rester tranquillement à la maison, dans la sécurité matérielle et affective de sa vie de bourgeoise – ce qui signifie rester sous la double emprise de l'État et de son mari et être complice du régime, déniait ses valeurs de justice et de vérité et abdiquant de sa profession d'écrivain.

Malheureusement, l'absence des lettres-réponses de Simone de Beauvoir, ainsi que des lettres échangées avec Gallimard, ne nous permet pas d'approfondir ce dialogue. Il y a des silences de S. de B. dans les lettres de Marie V.-C. qu'il faudrait combler pour pouvoir mesurer la réciprocité de cette politique et éthique de l'amitié que la romancière haïtienne cherche à construire avec son homologue française. Ce dont ses lettres témoignent c'est de l'énorme admiration que la romancière vouait à Simone de Beauvoir qui semble l'avoir inspirée et influencée.

## Références

BENVENISTE, Émile. *Problèmes de Linguistique générale*. Tome 1. Paris: Gallimard, 1966.

CORNILLIAT, François; LOCKWOOD, Richard (Réunis et présentés). *Éthos et le Pathos*. Le statut du sujet rhétorique. Actes du colloque international de Saint-Denis (19-21 juin 1997). Paris: Honoré Champion Éditeur, 2000.

DANTICAT, Edwige. *Créer dangereusement*. L'artiste immigrant à l'œuvre. Paris: Grasset, 2012.

GALLAND-HALLYN, Perrine. Le statut du sujet dans les théories de la représentation antiques et humanistes. In: CORNILLIAT, François; LOCKWOOD, Richard (Réunis et présentés). *Éthos et le Pathos*. Le statut du sujet rhétorique. Actes du colloque international de Saint-Denis (19-21 juin 1997). Paris: Honoré Champion Éditeur, 2000. p. 37-52.

<sup>13</sup> L'agôn dans la culture gréco-romaine renvoie à une joute: une lutte, un combat où quelqu'un doit sortir vainqueur. En rhétorique, le terme renvoie à l'argument principal par opposition à l'exorde et à l'épilogue. Dans la structure d'une tragédie et d'une comédie grecque antique, l'*agôn* est le terme technique désignant la partie de la pièce où se déroule une scène de débat ou de combat, par exemple le débat du juste et de l'injuste dans *Nuées* d'Aristophane. (<https://www.universalis.fr/encyclopedie/agon-theatre-grec/>) .

- GALICHON, Isabelle. *Le Récit de Soi*. Une pratique éthique d'émancipation. Paris: L'Harmattan, 2015.
- GARVER, Eugène. La Découverte de l'Èthos chez Aristote. In: CORNILLIAT, François; LOCKWOOD, Richard (Réunis et présentés). *Èthos et le Pathos*. Le statut du sujet rhétorique. Actes du colloque international de Saint-Denis (19-21 juin 1997). Paris: Honoré Champion Éditeur, 2000. p. 15-35.
- GRASSI, Marie-Claire. *Lire l'épistolaire*. Paris: Armand Colin, 2005.
- HAROCHE-BOUZINAC. *Genève*. L'épistolaire. Paris: Hachette, 1995.
- JEFFERSON, Ann. Amitiés féminines et entrée en littérature: Simone de Beauvoir, Violette Leduc et Nathalie Sarraute. In: *Journal Perspectives*, Réseau français des Instituts d'études avancées, n. 14 – printemps-été, p. 3-5. <http://rfiea.fr/sites/default/files/newsletters/perspectives14.pdf>.
- JOSEPH, Régine Isabelle. The Letters of Marie Chauvet and Simone de Beauvoir. A Critical Introduction. In: *Revisiting Marie Vieux-Chauvet*. Paradoxes of the Postcolonial Feminine. Yale French Studies, number 128, Yale University, 2015, p. 25-39.
- LECOINTE, Jean. Les consignes éthiques des manuels d'art épistolaire au XVIème siècle et leurs implications littéraires. In: CORNILLIAT, François; LOCKWOOD, Richard (Réunis et présentés). *Èthos et le Pathos*. Le statut du sujet rhétorique. Actes du colloque international de Saint-Denis (19-21 juin 1997). Paris: Honoré Champion Éditeur, 2000. p. 349-356.
- MEYER, Michel (Coord.) *Perelman*. Le renouveau de la rhétorique. Paris: PUF, 2004.
- ROUCH, Marine. "Vous ne me connaissez pas mais ne jetez pas tout de suite ma lettre". *Le courrier des lecteurs et lectrices de Simone de Beauvoir*. In: <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01616968>.
- \_\_\_\_\_. *La fabrique d'une Ariane moderne: réception, influence et appropriations de Simone de Beauvoir par les femmes (1949-1963)*. Thèse. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01527982/document>.
- TAMINE, Joëlle Gardes. *La Rhétorique*. Paris: Armand Colin, 2011.
- VIEUX-CHAUVET, Marie. *Correspondance*. Fonds Simone de Beauvoir, BNF NAF 28501, «Lettres reçues des lecteurs». <https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc12412w/ca132>.
- VIVEIROS, Geneviève de; SCHWERDTNER, Margot et Irvine (Dir.). *Risques et regrets*. Les dangers de l'écriture épistolaire. Montréal: Les Éditions Nota bene, 2015.

Recebido em: 1º maio 2019.

Aprovado em: 22 jul. 2019.